

Réf: Dossier 289243

## Avis de constitution

### SOCIETE « AFRICA TERRE »

Siège ABIDJAN COCODY Angré, en face de la Phcie  
Luminance derrière le SNEDAI ou Carrefour BATIM cité  
cafeier 4 villa 487, Lot citée caféier 4, Ilot villa 487

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30 Jan 2024 reçus par Me AKATCHA GRANSSE, et enregistrés au CEPICI le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA TERRE »

Objet : l'exploitation forestière; vente de pneus et pièces détachées; vente d'articles d'enfant et de sport; divers.

et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré, en face de la Phcie Luminance derrière le SNEDAI ou Carrefour BATIM cité cafeier 4 villa 487, Lot citée caféier 4, Ilot villa 487

Dirigeant(s) M DOUMBIA INZA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01696 du 23/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10731/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

